

CR de la deuxième réunion du groupe de prospective du 9 novembre 2007

La deuxième réunion du groupe de prospective a été l'occasion de poursuivre la réflexion sur le fonctionnement actuel du territoire, et de s'interroger sur des pistes d'évolutions possibles à l'horizon 2020.

1. *Débat sur le fonctionnement actuel du territoire*

RCT et Ifaces Développement ont proposé aux participants un premier bilan des tendances actuellement en cours sur le territoire, et ont présenté une synthèse des différents aspects du fonctionnement territorial : logiques de fonctionnement à l'œuvre, tensions et contradictions entre ces logiques, identification des marges de manœuvre des acteurs locaux.

Sur la base de cette présentation, un débat a été engagé avec les participants. Il a permis de préciser les points suivants :

- Si le périmètre pertinent de l'étude est le territoire de la conurbation bande côtière, le haut-pays doit être considéré comme un territoire évident du contexte métropolitain, comme l'est du Var par exemple, et donc à ce titre, évalué dans toute la mesure du possible.
- La maîtrise foncière apparaît être la clé du développement futur du territoire, car elle permet d'agir sur le fonctionnement de volets essentiels : offre de logements, infrastructures, maintien de l'agriculture...
- La qualité du territoire est une donnée fondamentale et identitaire forte de la Côte d'Azur, qu'il convient de ne pas sous-estimer.
- Il n'y a pas de tradition de tourisme de « masse » sur la Côte d'Azur. Par ailleurs, il apparaît que la fréquentation touristique est en progression sur pratiquement tous les secteurs (seul le tourisme d'affaires connaît une stagnation).
- La réalisation de la LGV PACA reste un important facteur d'incertitude, tant sur son échéancier de réalisation, que sur son tracé (emplacement des gares, prolongement ou non jusqu'en Italie)
- La densification de l'espace, si elle impacte nécessairement les coûts du foncier, suppose également une valorisation de l'espace. La densité urbaine doit donc être aussi perçue comme un atout pour le territoire.
- Les marges de manœuvre pour l'avenir du territoire sont fortement liées aux choix politiques des acteurs : capacité à organiser la gouvernance, activation de leviers réglementaires (DTA, SCOT), marges financières des collectivités.
- Giovanni Fusco (UNSA) a présenté quelques points de repères concernant le positionnement de la conurbation bande côtière par rapport à d'autres villes internationales. Ainsi, il apparaît que la conurbation bande côtière fait partie des villes les moins denses d'Europe, et que son accessibilité intra-métropolitaine est très critique pour l'accès aux emplois (accès automobile aussi bien qu'en transport collectif).

Par ailleurs, il a été demandé aux bureaux d'études de reprendre la présentation des logiques actuelles du territoire :

- Ne pas cloisonner logique endogène et logique exogène, qui s'alimentent l'une et l'autre ;
- Eclairer les différences existantes entre une logique de production / valorisation d'activités économiques, ou de valorisation de rente foncière.

- La priorisation des variables expliquant le fonctionnement actuel du territoire doit davantage être explicitée ; de même il convient de distinguer les tendances sur lesquelles les décisions locales ont une prise de celles qui s'imposent aux collectivités.
- Par ailleurs, il serait souhaitable de procéder à la quantification des données ou des évolutions analysées. A cet égard, les phénomènes liés au logement, au foncier, aux déplacements ou à l'étalement urbain pourraient faire l'objet de ces précisions chiffrées. Il a été souligné la difficulté de disposer de données chiffrées récentes et homogènes, en particulier sur l'étalement urbain. Il a été demandé aux participants de transmettre à la DDE les données à leur disposition, afin que celles-ci puissent être intégrées dans la réflexion.

2. Les pistes de scénarios

RCT a présenté quelques premières pistes de scénarios sur les évolutions possibles des Alpes Maritimes à l'horizon 2020.

En réaction à ces pistes de scénarios, plusieurs participants ont demandé à ce que le fonctionnement actuel du territoire soit en amont davantage explicité, de manière à fournir une base plus solide à la réflexion prospective.

Par ailleurs, il a été demandé que ces premières pistes soient précisées et approfondies.

Il serait également souhaitable de faire apparaître les exigences induites par les accords de Kyoto et la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre, et d'en déduire les implications pour les scénarios.

Plusieurs pistes de scénarios alternatives ont par ailleurs été évoquées.

Les bureaux d'études ont rappelé que ces premières pistes, délibérément assez schématiques, avaient vocation à être approfondies, nuancées et spatialisées.

3. Suite à donner

La date du prochain groupe de travail est fixée au 9 janvier, à 9h30 en DDE.

Les bureaux d'études approfondiront l'analyse des mécanismes actuels du territoire et proposeront une priorisation des tendances, de manière à consolider la réflexion préalable aux scénarios.

Ils enrichiront également l'analyse par une quantification, menée dans la limite des données à ce jour accessibles.

Afin d'alimenter efficacement la démarche, il est demandé à chacun des participants de transmettre à la DDE des éléments d'analyse des dynamiques actuelles des secteurs les concernant, ainsi que les indicateurs chiffrés pertinents.